

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre, le vingt sept septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, Adjoints, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absents excusés : Emilie GIRAUD, Dominique ANDRO, Loïc CHEVALIER

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2024-38/ OBJET : Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du département de La Loire pour l'aménagement et la sécurisation du Bourg

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement et de sécurisation du Bourg. Il rappelle que le Conseil Départemental de la Loire procède à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière aux communes de moins de 10 000 habitants. Il précise que les travaux d'aménagement et de sécurisation du Bourg font partie des critères arrêtés par le Département. Il ajoute que dans ce projet les cheminements piétons, l'aménagement du parking, la sécurité aux abords de l'école peuvent prétendre à une subvention dans le cadre des amendes de police pour un montant de travaux estimé à 294 160 € HT.

Il propose au Conseil de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée et demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025, pour l'opération susvisée, au taux maximum applicable,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à apposer toute signature nécessaire au règlement de ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT

Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20240927-2024-38-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024

